

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

« ELECTRICIEN MONTEUR INSTALLATEUR EN COURANTS FAIBLES »

Date de Réception de la demande	Juillet 2002
Groupe Technique Paritaire du	12 septembre 2002
Créé par les CPNE du	17 décembre 2002
Numéro Répertoire	CQP 028 – 2002 12 17
Renouvelé le	20 décembre 2005
Date d'échéance	Décembre 2014

Demandeur	FFB – Fédération Française du Bâtiment
Responsable du dossier	Fédération Française du Bâtiment de Rhône-Alpes
Adresse	55 avenue Galline - BP 1353 - 69609 VILLEURBANNE CEDEX ☎ : 04-72-44-45-20 Fax : 04-72-44-45-21

Secteur d'activité	BÂTIMENT
--------------------	----------

Description sommaire de l'emploi :

Le monteur « courant faible » a pour mission d'installer les systèmes, les appareils et les liaisons préparant le bon fonctionnement de l'installation, d'assurer une maintenance de premier niveau ainsi que de participer à la mise en service. Il peut être entièrement autonome sur des chantiers d'une durée n'excédant pas 5 jours. En plus des activités classiques d'électricien, le monteur, à partir des directives définies par les constructeurs et le bureau d'études (normes, schémas et documents constructeur) installe, met en service les systèmes courants faibles du bâtiment. Il peut éventuellement intervenir en dépannage selon les degrés de complexité des installations

Dénomination de la Qualification	ELECTRICIEN MONTEUR INSTALLATEUR EN COURANTS FAIBLES
----------------------------------	-----------------------------------------------------------------

Classement de la Qualification	Niveau III – Coef. 210 - CCN du Bâtiment
--------------------------------	------------------------------------------



**REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES COMPETENCES ATTENDUES DU TITULAIRE DU C Q P
« ELECTRICIEN MONTEUR INSTALLATEUR EN COURANTS FAIBLES » ET MODALITES D'EVALUATION**

La vérification de la maîtrise de chaque pôle de connaissances et compétences sera réalisée à partir : ❶ d'une épreuve technique, ❷ d'une étude de cas, ❸ de la soutenance d'un dossier de projet, ❹ d'une note du jury sur l'évaluation en situation de travail.

Le cahier des charges du projet à réaliser seront remis au candidat trois mois avant l'épreuve de soutenance. La grille ci-dessous précise les modalités d'évaluation de la soutenance par le jury paritaire.

COMPETENCES	Modalités d'évaluation	Points	Not e mini
1. Réaliser l'implantation - Mettre en place tous les types de cheminement 2. Relier - Mettre en place tous les types de liaison 3. Installer les équipements - Poser et raccorder - Réaliser la mise en service - Assurer la maintenance Des 10 types de courant faibles suivants : - automates et systèmes automatisés du bâtiment, - gestion d'énergie, - GTB, GTC, Télégestion, - Alarme incendie, - Alarme intrusion, - contrôle d'accès, - vidéo surveillance, - éclairage de sécurité, - pré-cablage VDI cuivre/optique, - téléphonies, - baies de brassage.	❶ Epreuve technique (QCM) ❹ Evaluation en situation professionnelle	40 60	
4. Préparer son intervention - Analyser son dossier de chantier - Relever les incohérences - Définir les limites d'intervention - Rechercher des informations complémentaires et proposer des solutions 5. Choisir le matériel complémentaire et les solutions appropriées	❷ Etude de cas	30	
6. Organiser son chantier - En prenant en compte les contraintes de qualité - Tenir son planning, gérer son temps et son coût de revient 7. Clôturer une intervention - Etablir un dossier de fin de chantier (plans de recollement, notices, travaux futurs possibles...)	❸ Soutenance dossier de projet	50	
8. Communiquer : Ecouter, Informer ou Former 9. S'informer : Savoir rechercher les informations techniques	❹ Evaluation en situation professionnelle	40	
	Total	200	120

